

COMPTE RENDU

Conseil municipal du 11 juin 2021

❖ Séance du 11/06/2021

Les membres du conseil municipal de la commune de Merle-Leignec se sont réunis à 20h30 à la salle Jean Marey sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 07/06/2021, conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des collectivités territoriales.

●○○○○○●○○○○

- ❖ Etaient présents : René AVRIL, Caroline CIVARD, Nicole BOYER, Pascal FOREST, Jérôme BONNARD, René NOAILLY, Stéphanie DORVIDAL, Bernard MAREY, Alain LACHAT, Roger JULIAN
- ❖ Etait représenté : Christian BAUGROS

●○○○○○?●○○○○○

Monsieur le maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance. Caroline CIVARD est volontaire pour cette tâche.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 9 avril 2021 est approuvé à l'unanimité

●○○○○○?●○○○○○

❖ Points à l'ordre du jour

➤ Délibération portant sur les subventions

Monsieur le maire propose de maintenir une subvention de 150 € au club de foot ASSHML comme en 2020 et d'accorder une subvention de 100 € à l'association Lou et Elena

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

➤ Délibération portant sur la désignation du coordinateur communal pour le recensement 2022

Le recensement des habitants est reporté en 2022 et sera effectué entre le 20 janvier et le 19 février 2022.

Monsieur le maire propose la candidature de Perrine ACHARD en tant que coordinateur communal qui sera responsable de la préparation et du suivi du recensement ainsi que de la gestion des agents recenseurs + rendu sur application OMER et envoi à l'INSEE

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

➤ **Délibération portant sur le prix de vente d'un terrain à Eclune Basse**

Mme Dupré souhaite acquérir la bande de terrain devant chez elle d'une surface d'environ 100 m2 qui a été déclassé du domaine public.

Monsieur le Maire propose de céder ce terrain pour un montant de 100 €

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

➤ **Délibération portant sur la rétrocession d'une concession au cimetière de Leignecq**

Mme MIGUEL a acheté une concession perpétuelle en 1998 au cimetière de Leignecq pour un montant de 2 500 Francs et souhaite rétrocéder cette concession à la commune car elle s'est rapprochée de ses enfants dans une autre région.

Elle souhaite être dédommée du prix d'achat réévalué à la valeur actuelle

Après débats, le conseil municipal accepte de reprendre cette concession mais refuse de dédommager Mme MIGUEL.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

➤ **Délibération modificative du budget de fonctionnement**

Une échéance de l'attribution de compensation de fonctionnement de 2020 a été oubliée début 2020. Elle doit donc être rattrapée en 2021.

Il est donc proposé de passer l'écriture suivante :

Chapitre	Compte	définition	Crédits
014	739211	AC fonctionnement	+ 1 954
011	615231	Entretien des voies et réseaux	- 1 954

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

➤ **Délibération modificative du budget d'investissement**

Monsieur le maire propose d'affecter au budget 2021 les subventions et FCTVA qui n'étaient pas encore connus lors du vote du budget et de rajouter aux dépenses d'investissements les travaux au camping faisant l'objet d'une attribution de subvention

Recettes d'investissement

Chapitre	Compte	définition	Crédits
10	10222	FCTVA	+ 17 328,58 €
13	1312	Subventions Région (camping + lavoirs)	+ 28 971 €
13	1323	Subvention département viabilité hivernale	+ 2 199€

Dépenses d'investissement

Chapitre	Compte	définition	Crédits
21	21318	Autres bâtiments publics (camping)	+ 34 000€
21	2138	Autres constructions (achat MH)	+ 14 498,58

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

●○○○○○☐●○○○○○

❖ Questions diverses

Présentation par Josselin Marquer de l'atelier KAHR de l'étude de faisabilité pour la construction d'une salle des fêtes à Merle

Elaboration du planning de présence pour les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin

Plus personne ne souhaitant s'exprimer Monsieur le Maire clôt la séance du conseil à 23h30

